



CAISSE D'ÉPARGNE
LOIRE-CENTRE

FOURNISSEURS

ENTREPRISE

CAISSE D'ÉPARGNE LOIRE-CENTRE

Chiffre d'Affaires (2017) :
312.1 M€

Effectif (2017) : 1740

Pays (siège social) :
Orléans, France

Site internet :
<https://www.caisse-epargne-loirecentre.fr/>

Contact:
Pascale Brigand
Deshoulières
02 34 74 91 10 - 06 85 56 84 79
pascale.brigand-deshoulieres@celc.caisse-epargne.fr



Accompagnement du développement de la méthanisation avec La CAISSE D'ÉPARGNE LOIRE CENTRE

CONTEXTE

Dans le prolongement de l'accompagnement de projets éoliens et solaires, la CAISSE D'ÉPARGNE LOIRE-CENTRE (CELC) poursuit son action en faveur du développement des énergies vertes sur son territoire en intervenant depuis 2017 dans le domaine de la méthanisation, la région Centre-Val de Loire étant particulièrement adaptée au développement de ce type de production (territoire fortement tourné vers l'agriculture et l'agroalimentaire).

Après avoir participé au financement de 3 projets en partenariat avec d'autres établissements du groupe BPCE (Normandie, Bretagne, Vendée), la CELC a arrangé fin 2017 le financement de la centrale de méthanisation Beauce Gâtinais Biogaz située à Escrennes (Loiret, 45) dont l'objectif est d'injecter le biométhane produit directement dans le réseau GRDF à compter de la fin de l'année 2018.

Ce projet s'inscrit donc pleinement dans l'implication de la CELC dans le respect et la préservation de l'environnement.

OBJECTIF(S)

- « Coller » aux besoins du territoire
- Accompagner nos clients sur l'ensemble de leurs besoins
- Permettre le développement de nouvelles technologies
- Développer des sources de revenus complémentaires pour la CELC
- Développer notre expertise



DÉMARCHE

Les porteurs de projet nous approchent et nous présentent leur projet de A à Z : quel projet ? Avec qui ? Les intervenants ? La structure du projet ? Quel matériel ? Les objectifs ? Quelle construction ? Comment le faire vivre (approvisionnement) et sécuriser les apports ? Que faire de l'énergie qui en sort / des déchets ? Comment s'assurer du bon fonctionnement et que le gaz sera celui attendu sur la durée ? Moyens techniques et humains ? Sécurisation des recettes (contrats passés pour la vente du gaz, la valorisation des déchets – digestat) ? Intégration du projet dans le contexte local (autorités publiques, population, agriculteurs) ? Les besoins en financement (business plan intégrant subventions) ?

Si l'intérêt du projet est avéré, une étude de faisabilité est lancée.

La CELC propose ensuite des conditions d'intervention (montant, conditions, garanties, partenaires bancaires)

FACTEUR(S) CLÉS DU SUCCÈS

- Veille active sur les projets en cours de développement et sur l'évolution des technologies
- Expertises dédiées (peu de banques actives sur ce domaine d'activité)
- Accompagnement personnalisé du projet : conditions financières adaptées au marché, prise en compte des spécificités des projets (taille, localisation, process autorisations administratives...)
- Échanges réguliers avec les porteurs du projet
- Sécurisation du projet via la réalisation d'audits spécifiques (technique, construction, juridique, assurance...) couvrant l'ensemble des risques potentiels d'un projet
- Suivi du chantier en période de construction par un expert dédié

CONTRIBUTION A LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE	BÉNÉFICES POUR LA FILIERE
<ul style="list-style-type: none"> • Diversification des sources de revenus et entrée en relation avec de nouveaux clients (la coopérative agricole et le distributeur d'électricité local) • Contribution à la politique volontariste de RSE de la CELC • Retombées image et notoriété auprès des intervenants locaux et des institutionnels, tant dans la filière que dans le domaine bancaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurisation de l'aboutissement du projet • Réalisation du projet • Valorisation du territoire dans toutes ses composantes (développement durable, valorisation des co-produits agricoles et des déchets des industries locales) • Proposition d'une solution locale aux agriculteurs ou aux coopératives agricoles dans la valorisation « verte » de leurs co-produits / effluents agricoles • Dynamisme du tissu local (matières premières locales, énergie produite consommée en local, fait travailler des entreprises locales pour la construction...)